



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 4319

Texte de la question

STATISTIQUES DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Dominique Le Mèner, pour le groupe Les Républicains.

M. Dominique Le Mèner. Ma question s'adresse au Premier ministre et concerne l'emploi.

Monsieur le Premier ministre, vous avez annoncé la semaine dernière une baisse du chômage de 0,7 %, toutes catégories confondues, pour le mois de septembre.

Nous nous en réjouissons, je devrais dire : nous pourrions nous en réjouir, mais en vérité, nous sommes très inquiets, car cette baisse est consécutive à la très forte hausse du mois précédent et à l'application du plan « 500 000 formations ».

Elle ne confirme en aucune façon une tendance, puisque, sur un an, le chômage des catégories A, B et C est en hausse.

Nous sommes d'autant plus inquiets qu'au crépuscule du quinquennat, le bilan en matière d'emploi est catastrophique.

M. Michel Ménard. Moins que sous Sarkozy !

M. Dominique Le Mèner. On compte plus de 1,2 million de chômeurs supplémentaires depuis mai 2012.

Votre politique de lutte contre le chômage s'est résumée à une politique d'incantation ou de colmatage entre formations supplémentaires et emplois d'avenir, auxquels la ministre du travail vient de mettre un terme, comme pour acter votre échec, confirmé récemment par la Cour des comptes.

La réalité, c'est que cette politique n'offre toujours pas de perspectives en termes de baisse du chômage à long terme. La vérité, c'est qu'aucune réforme de structure n'aura été menée durant le quinquennat.

L'inversion de la courbe du chômage est un mensonge d'État que le Président de la République a brandi comme un étendard, alors que les Français attendaient et attendent toujours des actes et des résultats.

Après quatre ans et demi de pouvoir, alors que la majorité est fissurée, au moment où vous semblez penser qu'on ne peut pas tout dire, allez-vous prendre vos distances avec ce triste bilan ? Que comptez-vous faire pour que ces cinq derniers mois ne soient pas des mois perdus pour la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, la semaine dernière, en effet, les chiffres divulgués par Pôle emploi ont révélé une baisse de 66 300 demandeurs d'emploi de catégorie A. C'est une bonne nouvelle pour les Françaises et les Français, et bien évidemment pour notre économie.

En posant votre question à l'instant, vous avez parlé de manipulation statistique, voire de mensonge d'État. Permettez-moi de vous répondre précisément.

Le Sénat, à l'initiative de votre groupe politique, a mis en place une commission d'enquête sur les chiffres de Pôle emploi, que vous semblez aujourd'hui mettre en doute. Je cite ses travaux : « Il apparaît que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi [...] ne puisse pas faire l'objet de soupçons de manipulation ». Ces termes sont parfaitement clairs. Je rappelle qu'ils émanent d'une commission d'enquête demandée par votre groupe politique.

Par ailleurs, vous remettez en cause l'efficacité du plan « 500 000 actions de formation supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi », alors même que, dans cet hémicycle, vous étiez nombreux à pointer le retard important de la France pour la formation des demandeurs d'emploi.

Cessez le double discours ! (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Alors que les exécutifs régionaux mettent en œuvre, avec les partenaires sociaux, le plan « 500 000 actions de formation supplémentaires », ne le dénoncez pas dans cet hémicycle !

Dans la catégorie D, nous l'avons montré, il n'y a eu aucune hausse, puisque l'on a enregistré autant d'entrées que de sorties. Les demandeurs d'emploi qui passent en formation ne disparaissent pas des chiffres de Pôle emploi : ils sont en catégorie D, dont, ce mois-ci, les effectifs sont stables.

Enfin, si vous aviez lu les travaux de la commission d'enquête, vous sauriez que 500 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie C sont à temps plein, parce qu'ils sont à la recherche d'un autre emploi.

Voilà la réalité. Ne vous en déplaise, le chômage a bien diminué dans notre pays. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4319

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2016](#)